



FICHE D'INFORMATION PATIENT N°15:

L'ONGLE INCARNE

Madame, monsieur, votre chirurgien vient de vous proposer une prise en charge chirurgicale pour votre pathologie du pied.

Il vous a expliqué les modalités de cette prise en charge (alternatives thérapeutiques, déroulement de l'opération, suites opératoires, résultats prévisibles, mais aussi les principales complications possibles...). Ce formulaire est un outil supplémentaire que votre chirurgien met à votre disposition pour vous rappeler les points clés de cette pathologie et vous permettre de revenir sur les points importants de l'opération à venir.

Celui-ci se tient également à votre disposition avant l'intervention pour répondre à nouveau à vos questions.

Fiche réalisée par la « commission médico-juridique » de l'Association Française Chirurgie du Pied et de la cheville (AFCP).

Fiche consultable en ligne sur les sites :

AFCP (<https://www.afcp.com.fr/infos-publiques/infos-patients/>)

SOFcot (<http://www.sofcot.fr/Infos-public-Patients>)

ORTHORISQ

(<http://www.orthorisq.fr>)

L'ANATOMIE

L'ongle normal est lisse, transparent et non friable. Sa courbure est régulière et convexe. Il repose sur un lit unguéal rose, homogène et sans tache. Il est bordé latéralement et médialement par des bourrelets qui peuvent être plus ou moins charnus.

L'appareil unguéal est constitué de l'ongle, de la matrice unguéale permettant son renouvellement et sa croissance, et du lit de l'ongle sur lequel repose l'ongle.

LA PATHOLOGIE (LE PROBLEME)

L'ongle incarné (ou onychocryptose) est une pathologie qui concerne le plus souvent le gros orteil (l'hallux).

Il s'agit d'une lésion du bourrelet péri-unguéal qui peut se surinfecter.

Cette pathologie est favorisée par :

- Une mauvaise coupe de l'ongle
- Une sudation excessive
- Un chaussage inadapté, en particulier trop serré
- Des traumatismes ou des microtraumatismes répétés
- Une anomalie de la forme de l'ongle
- Une anomalie de la position du gros orteil (hallux), ou des petits orteils entraînant un conflit répété.

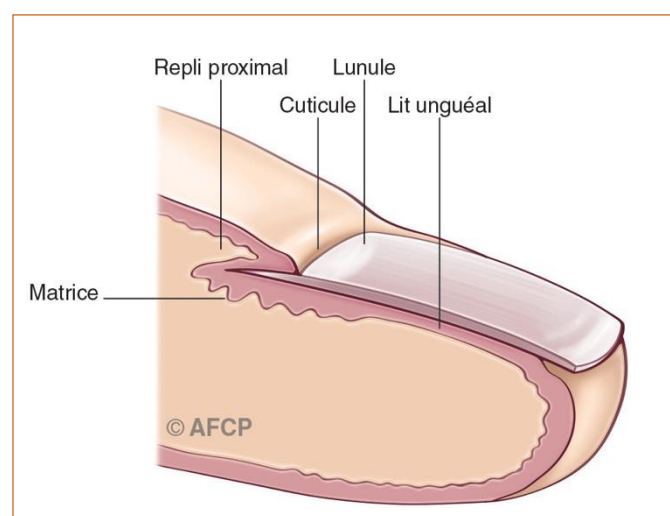
Il est provoqué par la croissance de l'ongle lorsqu'il existe un conflit entre le bourrelet péri-unguéal ou le sillon péri-unguéal et l'ongle. Il évolue en 3 stades :

- L'inflammation
- L'infection
- Le botriomycome ou bourgeon charnu.

LA CLINIQUE

On parle d'ongle incarné quand le bord d'un ongle rentre dans la peau localisée sur les côtés (bourrelet péri-unguéal). Ce problème se situe surtout au niveau des ongles de pied, en particulier sur le gros orteil (hallux). Il se manifeste par une rougeur et un gonflement de la zone, accompagnée d'une douleur plus ou moins intense, qui s'intensifie quand on appuie dessus ou quand on met des chaussures serrées.

Si rien n'est fait, la douleur peut devenir permanente et s'intensifier. La peau est très rouge et la zone chaude. La peau sur les pourtours de l'ongle peut être très gonflée, rouge et très douloureuse (botriomycome ou bourgeon charnu), et siège d'un écoulement de liquide purulent. C'est le signe d'une infection.



LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic de cette pathologie est surtout clinique. Dans certains cas votre chirurgien peut demander des examens complémentaires comme une radiographie ou un bilan sanguin pour rechercher une complication en particulier une infection profonde ou une cause à votre ongle incarné.

LES TRAITEMENTS MEDICAUX

➤ LES PRINCIPES DU TRAITEMENT MEDICAL

Un soin par un pédicure podologue peut vous être proposé. En fonction de la cause de votre ongle incarné et de son stade évolutif il peut consister en :

- Un simple soin avec un apprentissage de la bonne coupe de l'ongle,
- Une orthonyxie (appareillage métallique ou de résine que l'on fixe sur l'ongle, qui a pour but de corriger la courbure de l'ongle et de guider la pousse de l'ongle. Il permet ainsi de redonner une courbure physiologique à l'ongle dont l'exagération peut provoquer un ongle incarné),
- Une orthoplastie (espaceur visant à supprimer le conflit entre les orteils).

➤ LES RISQUES ET COMPLICATION EN L'ABSENCE DE TRAITEMENT

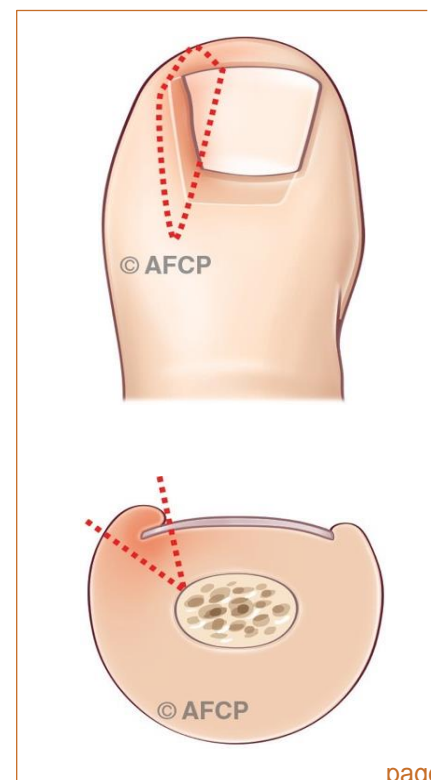
Si rien n'est fait, la douleur peut devenir permanente et s'intensifier. La peau est très rouge et la zone chaude. La peau sur les pourtours de l'ongle peut être très gonflée, rouge et très douloureuse (botriomycome ou bourgeon charnu), et siège d'un écoulement de liquide purulent. C'est le signe d'une infection. Si l'infection atteint l'os on parle d'ostéite.

LE TRAITEMENT CHIRURGICAL

> LES PRINCIPES DU TRAITEMENT CHIRURGICAL

L'intervention se déroule habituellement sous garrot placé à la racine de l'orteil. Votre chirurgien va réséquer le bourgeon charnu ou botriomycome. La partie de l'ongle (bord interne, externe ou les deux) qui provoque le conflit est enlevée. Une petite incision située à la base de l'ongle permet à votre chirurgien d'enlever la zone de la matrice unguéale (partie de l'ongle qui permet sa croissance et son renouvellement) responsable du conflit avec le bourrelet unguéal. En fonction du stade de votre ongle incarné et des habitudes de votre chirurgien, des points de suture peuvent être réalisés ou non. Après l'intervention des soins locaux doivent être réalisés jusqu'à cicatrisation complète. Après ce type de chirurgie votre ongle sera un peu plus étroit et aura un bord rectiligne.

S'il existe une déviation de l'hallux (gros orteil) parfois appelée crosse latérale, qui provoque un conflit avec le 2^{ème} orteil à l'origine de l'inflammation de l'ongle, votre chirurgien peut vous proposer de redresser l'orteil par une ostéotomie dans le même temps opératoire ou au cours d'une autre chirurgie.



L'HOSPITALISATION

Votre hospitalisation est dans la majorité des cas ambulatoire (une journée d'hospitalisation) mais peut être prolongée de quelques jours suivant vos pathologies associées ; ainsi que votre situation médicale et sociale.

➤ L'ANESTHESIE

Une consultation préopératoire avec un médecin anesthésiste-réanimateur peut être demandée. Ce médecin vous expliquera, lors de cette consultation, les modalités et les choix possibles d'anesthésie adaptée à la chirurgie et à vos problèmes de santé.

Lors de cette consultation, il sera également fait le point sur vos traitements médicamenteux. De nouveaux traitements pourront également être mis en place, que cela soit avant ou après l'intervention. Les plus fréquemment utilisés sont des anticoagulants, des antibiotiques, des antalgiques, des anti-inflammatoires... Ils comportent bien sûr des risques spécifiques.

L'anesthésie opératoire pourra être locale (anesthésie de l'orteil et du métatarsien concerné), locorégionale (anesthésie plus large englobant un segment de membre, de la jambe aux orteils), rachidienne (anesthésie du bassin et des membres en piquant entre deux vertèbres) ou anesthésie générale.

➤ LA TRANSFUSION SANGUINE

Une transfusion sanguine est rare dans ce type de chirurgie où le saignement est très limité.

➤ L'INSTALLATION AU BLOC

Vous serez le plus souvent installé couché sur le dos.

Lors de votre passage au bloc opératoire, ne vous étonnez pas si l'on vous demande plusieurs fois votre identité, le côté à opérer (à votre arrivée, lors de votre installation...) : c'est une procédure obligatoire pour tous les patients, appelée « check-list de sécurité » et demandée par la Haute Autorité de santé (HAS).

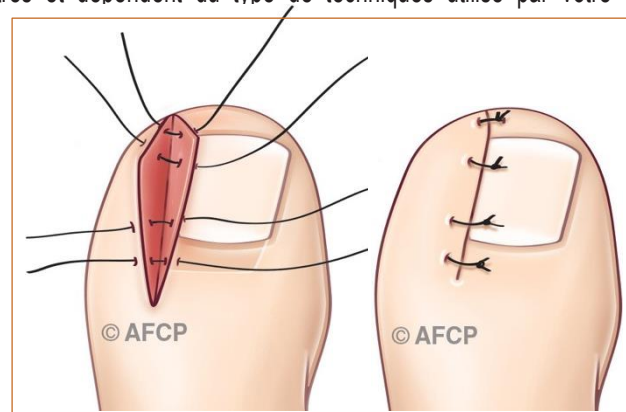
➤ LA TECHNIQUE

-**La durée de l'intervention** est relativement courte, de quelques dizaines de minutes à moins d'une heure. Le temps dépend de la technique choisie, des difficultés rencontrées et des gestes réalisés pendant l'opération.

-**Un garrot** peut être utilisé, pour interrompre temporairement l'arrivée de sang au niveau de la zone opératoire. Celui-ci est généralement placé à la base du gros orteil.

-**Les incisions** sont habituellement de quelques centimètres et dépendent du type de techniques utilisé par votre chirurgien.

Au cours de l'intervention, votre chirurgien peut se trouver face à une situation ou un événement imprévu ou inhabituel imposant des actes complémentaires ou différents de ceux qui étaient prévus initialement. Une fois réveillé et l'intervention terminée, la démarche de votre chirurgien et les actes réalisés vous seront expliqués.



LE POST OPERATOIRE

➤ L'APPUI

Généralement permis dans les suites immédiates de l'intervention, celui-ci peut parfois être différé selon votre intervention ou les constatations de votre chirurgien. Cet appui peut être facilité par le port d'une chaussure post opératoire spécifique.

Des cannes peuvent être utiles les premiers jours surtout pour les patients les plus fragiles et les moins autonomes. La majeure partie des consignes vous sera donnée avant l'opération.

➤ L'OEDEME POST-OPERATOIRE

L'œdème (=gonflement du pied et des orteils) est habituel en chirurgie de la cheville et/ou du pied, et n'est pas une complication. La prise en charge de l'œdème est essentielle non seulement pour atténuer la douleur mais aussi pour améliorer la qualité de la cicatrisation : ainsi, une certaine période de repos, de surélévation et la mise en place d'une contention veineuse (Chaussettes de contention ou bas à varices) peuvent être utiles. Cet œdème peut durer longtemps (plusieurs semaines, voire plusieurs mois) et ne prête le plus souvent pas à conséquence : il peut obliger à adapter transitoirement les chaussures.

➤ LES SOINS A LA MAISON

Le pansement est réalisé avec soins lors de l'intervention selon les habitudes de votre chirurgien et le plus souvent il ne doit pas être modifié en dehors des prescriptions. Cependant si des soins sont réalisés à votre domicile, il est important de veiller à l'hygiène de votre cicatrice tant que les fils sont présents et qu'elle n'est pas totalement étanche. L'hygiène des mains est capitale et il ne faut jamais toucher sa cicatrice sans se laver les mains. Veillez toujours à disposer chez vous d'un point de lavage ou d'un flacon de produits hydroalcooliques pour l'infirmière qui réalisera vos soins.

➤ LES TRAITEMENTS MEDICAUX

Un **traitement anticoagulant** peut dans certains cas vous être prescrit afin de limiter le risque de formation de caillot de sang dans vos veines (phlébite) cela est fonction de votre autonomie et de votre état de santé.

Les douleurs post opératoires seront très facilement contrôlées par les traitements antalgiques mis en place et prescrits par votre anesthésiste ou votre chirurgien.

La **douleur post-opératoire** de ce type de pathologie pose généralement peu de difficulté. Même des antalgiques forts peuvent être utilisés dans les suites immédiates, le retour à la maison avec des antalgiques simples est la règle.

➤ LES CONSULTATIONS POST OPERATOIRES

Votre chirurgien sera amené à effectuer des contrôles cliniques de manière régulière, les résultats seront incorporés à votre dossier médical.

Les données (anonymes) de votre dossier pourront servir à des études et/ou faire l'objet de communications ou publications scientifiques par votre chirurgien, en conformité avec la loi JARDE de mars 2012 (Décret 2016-1537). Dans ce cas, un consentement particulier sera demandé par votre chirurgien et sera inclus dans votre dossier.

Un suivi post opératoire vous sera proposé par votre chirurgien, son rythme dépendra de votre geste opératoire et de votre évolution. Les premières consultations portent sur la surveillance de la cicatrisation et de l'état local. Les consultations ultérieures concernent la surveillance de l'évolution des gestes effectués et de votre récupération fonctionnelle.

Le suivi habituel en l'absence de gestes associés est d'environ 15 jours à 1 mois, correspondant au retour à un chaussage standard.

CE QUE JE PEUX ATTENDRE DE L'OPERATION

L'intervention permet le plus souvent de traiter le problème d'incarnation de l'ongle et de reprendre un chaussage normal sans douleur. Il faudra cependant veiller à couper votre ongle avec soin en respectant les consignes de votre chirurgien.

LES RISQUES

Un acte chirurgical n'est JAMAIS un acte anodin. Quelles que soient les précautions prises, le « risque zéro » n'existe pas. Lorsque vous décidez de vous faire opérer, vous devez en avoir conscience et mettre en balance les risques avec le bénéfice attendu d'une intervention (= balance bénéfice/risque).

Malgré les compétences de votre chirurgien et de l'équipe qui vous prend en charge, tout traitement comporte malheureusement une part d'échec. Cet échec peut aller de la réapparition des symptômes à leur aggravation ou à d'autres risques plus importants. Ces risques peuvent être le fait du hasard, de la malchance, mais peuvent aussi être favorisés par des problèmes de santé qui vous sont propres (connus ou non, locaux ou généraux). Il est impossible de vous présenter ici toutes les complications possibles, mais nous avons listé ci-dessous les complications les plus fréquentes ou les plus graves qui peuvent parfois être rencontrées dans votre pathologie.

➤ LES DOULEURS CHRONIQUES

De façon aléatoire et imprévisible, après toute prise en charge médicale et/ou chirurgicale, des phénomènes douloureux peuvent persister et/ou se renforcer. Parfois des douleurs différentes peuvent survenir.

Ces phénomènes douloureux peuvent s'installer dans le temps sous la forme d'un syndrome douloureux régional complexe (anciennement algodystrophie) : ce syndrome peut évoluer sur de nombreux mois (en moyenne 18 à 24 mois selon les études), et laisser parfois persister des séquelles trophiques ou articulaires définitives.

Des séquelles douloureuses chroniques permanentes locales et/ou à distance du foyer opératoire peuvent également survenir :

- Syndrome douloureux post opératoire chronique
- Douleurs neuropathiques périphériques : ces douleurs sont d'origine nerveuse, leurs causes sont variables et le plus souvent elles ne sont pas liées au geste chirurgical lui-même.

Leur mode de survenue, leur diagnostic et leur suivi sont complexes et peuvent relever de la compétence de spécialistes de la prise en charge de la douleur pour des propositions thérapeutiques adaptées souvent longues et parfois d'efficacité partielle.

➤ L'INFECTION

L'intervention est souvent proposée pour traiter un ongle incarné infecté, le geste opératoire est alors proposé pour traiter cette infection. En complément du traitement chirurgical une antibiothérapie est parfois nécessaire mais n'est pas systématique.

Malgré toutes les précautions de désinfection et de préparation cutanée, toute incision chirurgicale expose à un risque de contamination microbienne qui peut être responsable d'une infection. Ces infections peuvent se déclarer de manière précoce ou beaucoup plus tardive. Elles nécessitent souvent la mise en place d'antibiotiques, peuvent nécessiter des réinterventions chirurgicales et être à l'origine de séquelles douloureuses ou fonctionnelles. Certains facteurs comme le diabète, le tabagisme ou des immunodépressions (corticoïdes...), peuvent favoriser cette complication.

➤ LES TROUBLES CICATRICIELS

Malgré tout le soin porté par votre chirurgien à la plaie opératoire et les soins infirmiers, il peut exister des troubles de cicatrisation parfois favorisés par une pathologie générale ou locale tels le diabète ou les insuffisances circulatoires par exemple. On peut ainsi retrouver un retard ou un trouble de cicatrisation pouvant aller de la cicatrice disgracieuse à la désunion ou à la nécrose cutanée. Ces troubles cicatriciels peuvent également favoriser l'infection. La cicatrisation est généralement plus longue à obtenir lorsque la plaie n'est pas suturée (cicatrisation dirigée).

➤ LES COMPLICATIONS THROMBO-EMBOLIQUES

Toute prise en charge chirurgicale, surtout du membre inférieur, peut favoriser la création d'un caillot sanguin obstruant les veines et réalisant une phlébite. Ce caillot peut même gagner la circulation pulmonaire et être responsable d'une embolie aux conséquences parfois graves voire fatales. La prévention de cette complication peut se faire par la mise en place d'une anticoagulation en fonction de la chirurgie et de votre état de santé.

➤ LE SAIGNEMENT POST-OPERATOIRE

Un saignement post opératoire est possible et peut nécessiter le cas échéant la réfection prématurée du pansement. Limiter vos déplacements et penser à surélever votre membre inférieur opéré pendant les premiers jours peut vous aider à diminuer ce risque.

➤ LES COMPLICATIONS DE VOISINAGE

Etant donné la proximité de la zone opératoire et d'éléments osseux, tendineux, vasculaires ou nerveux, il peut exister, de manière directe ou indirecte par rapport à l'intervention, des conséquences sur ces éléments de proximité : hémorragie, hématome, parésie, paralysie, insensibilité, déficit de mobilité, raideur articulaire... Compte-tenu du lieu de la cicatrice, l'atteinte d'un petit nerf peut entraîner une insensibilité voire des douleurs persistantes.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de ré-intervenir, pour drainer un hématome, décompresser un nerf, libérer des tendons...

➤ LES COMPLICATIONS MEDICAMENTEUSES

Au cours de cette intervention, il pourra vous être prescrit des médicaments particulières et spécifiques. Les plus fréquemment utilisées sont des anticoagulants, des antibiotiques, des antalgiques, des anti-inflammatoires... Celles-ci comportent bien sûr des risques propres et parfois graves qui sont parfois imprévisibles.

➤ L'INTOXICATION TABAGIQUE

L'intoxication tabagique est un facteur de risque important pour la chirurgie du pied et de la cheville, favorisant notamment les troubles cicatriciels, les infections et les complications thromboemboliques, ainsi que des problèmes de consolidation osseuse.



L'arrêt complet du tabac est recommandé 6 semaines avant l'opération et 6 semaines après (En cas de besoin n'hésitez pas à vous faire aider par votre médecin traitant).

➤ LA RÉCIDIVE

Dans un certain nombre de cas (10 à 30% selon les études), une récurrence de l'ongle incarné est possible et peut nécessiter de nouveaux soins, voire une reprise chirurgicale. La récurrence est favorisée par le non-respect des consignes qui vous ont été données.

➤ LE DÉMONTAGE ET BRIS DE MATÉRIEL

En cas d'ostéotomie associée, votre prise en charge chirurgicale a fait appel à la mobilisation de segments osseux, nécessitant parfois la pose de matériel chirurgical (plaque, vis, broche, fils...) afin de corriger une déformation. Comme tout matériau, ces implants chirurgicaux peuvent être responsables de complications, du fait de leur fragilité propre (rupture du matériel) ou de déplacement du montage du fait de contrainte mécanique trop élevée sur les structures où ils sont implantés (déplacement du matériel entraînant une perte de la correction).

Ainsi ce matériel chirurgical peut parfois nécessiter d'être réopéré en cas de déplacement post opératoire ou de complication propre.

Enfin, et à distance de l'intervention, une fois la période post opératoire passée, et votre pathologie guérie, ce matériel peut également faire l'objet d'une ablation dans le cadre d'une chirurgie programmée en fonction de sa localisation ou si celui-ci est responsable d'une gêne ou d'un conflit local.

➤ LES MAUVAISES CONSOLIDATIONS OU ABSENCE DE CONSOLIDATION OSSEUSE

La prise en charge chirurgicale de votre pathologie est basée sur la consolidation osseuse qui est un phénomène biologique. Cependant, celle-ci peut faire défaut, ou l'objet de retard. Ainsi, une arthrodèse (blocage de l'articulation) et/ou une ostéotomie (coupe osseuse) peuvent ne pas consolider (fusionner). Une nouvelle intervention chirurgicale peut alors être nécessaire.

➤ AJOURNEMENT DE L'INTERVENTION

Enfin il peut arriver que votre intervention soit reportée afin d'assurer au mieux votre sécurité :

- En cas de maladie survenue peu avant votre hospitalisation
- De modification récente de votre traitement habituel
- De blessure ou infection à proximité du site opératoire
- D'oubli ou de non-respect des consignes données par votre chirurgien ou votre anesthésiste
- En cas de non disponibilité imprévisible du matériel nécessaire à votre intervention, ou en cas d'évènement non prévu au bloc opératoire, pouvant interrompre le déroulement de l'opération, y compris après réalisation de l'anesthésie.

Questions fréquentes :

« Peut-on opérer les deux pieds en même temps ? »

Il est fréquent de présenter un ongle incarné sur les deux pieds, voire dans de rares cas sur plusieurs orteils du même pied.

Il est parfois possible selon les habitudes de votre chirurgien, la technique choisie et le type d'anesthésie réalisée d'opérer les deux pieds en même temps. Parlez-en avec votre chirurgien qui saura vous expliquer et vous conseiller sur ce qu'il est raisonnable de faire dans votre situation.

« Si je suis opéré des deux pieds, ma douleur sera-t-elle plus importante ? mon arrêt de travail plus long ? »

Pour la douleur le traitement est en général le même et sera adapté à l'intervention réalisée.

En général l'arrêt de travail reste le même, sauf si un événement imprévu survient (comme par exemple un problème de cicatrisation...).

« Comment vais-je faire à mon domicile ? »

Selon l'opération réalisée, vous pourrez ou non reposer le pied par terre avec ou sans l'aide de cannes anglaises (béquilles).

Dans le cas de la chirurgie de l'avant-pied, vous pourrez marcher avec une chaussure souple et large, voire une chaussure orthopédique prescrite par votre chirurgien, si d'autres gestes, en particulier osseux, sont réalisés.

« Que faire si mon pied ou ma cheville redevient douloureux ou s'il augmente de volume (=œdème) ? »

L'œdème est un signe très fréquent et le plus souvent non pathologique.

Dans certains cas et s'il est associé à une forte douleur, ce peut être le signe d'une anomalie au niveau de la cicatrisation ou sur l'os (déplacement du matériel par exemple).

« Que faire en cas de température ou d'anomalie sur ma cicatrice ? »

Si vous présentez une température élevée (=fièvre) ce peut être le signe d'une éventuelle infection.

Si votre cicatrice, lors des pansements, est rouge, inflammatoire ou présente un écoulement, il faut consulter le plus rapidement possible votre chirurgien, qui saura vous conseiller et mettre en œuvre les traitements adaptés (locaux ou généraux (antibiotiques)).

« Que faire si je ressens une douleur du mollet ou une oppression respiratoire ? »

Ces signes peuvent être liés à l'existence d'un caillot dans une veine (phlébite) ou à une migration de ce caillot vers le poumon (embolie pulmonaire) avec des conséquences possibles graves.

Le risque est plus important si en fonction de l'opération réalisée vous n'avez pas le droit de poser le pied au sol : dans ce cas votre chirurgien vous aura prescrit des médicaments (=anticoagulants) de protection, mais même avec ces traitements le risque n'est pas nul et ces signes doivent vous alerter.

D'une façon générale, tout symptôme nouveau doit conduire à consulter soit votre médecin traitant, soit votre chirurgien, ou en cas d'urgence l'établissement dans lequel vous avez été opéré.

Si vous ne réussissez pas à joindre les praticiens, n'hésitez pas à appeler le centre 15 (SAMU) qui pourra vous orienter.